

Compte-rendu du conseil d'école du 25 juin 2020

3^{ème} trimestre 2019/2020

Présents : *Commission aux affaires scolaires* : M. Galmiche (adjoint au maire) – Mme Jernasz

Comité des parents : Mme Cachot – Mme Jeuch – Mme Jernasz

Enseignants : Mme Frey – Mme Braun – M. Dorffner – M. Jonas

Excusés : M. Ulrich (maire) – Mme Hyon – Mme Weber – Mme Sansquier - M. Wurtz – M. Tavergne.

Avant de discuter des différents points de l'ordre du jour, M. Jonas, procède à un tour de table pour la présentation de la nouvelle équipe municipale puis, au nom de l'équipe enseignante, remercie :

- Les représentants des parents d'élèves élus au conseil ainsi que les membres de la commission aux affaires scolaires représentant la commune
- Les parents, qui tout au long de l'année ont consacré une partie de leur temps pour des aides diverses (actions et sorties diverses, piscine, carnaval, ...)

La séance est ouverte à 16 h 50 et les points à l'ordre du jour sont successivement abordés.

1. Effectifs, répartition, organisation 2020/2021.

89 élèves sont prévus pour la rentrée prochaine, répartis comme suit (pour le moment) :

- Classe de Mme FREY, classe de CP-CE1 : 19 CP et 4 CE1 : 23 élèves
- Classe de M DORFFNER, classe de CE1-CE2 : 19 CE1 et 4 CE2 : 23 élèves
- Classe de Mme BRAUN, classe de CE2-CM1 : 11 CE2 et 12 CM1 : 23 élèves
- Classe de M JONAS, classe de CM2 : 20 CM2 : 20 élèves

La constitution des classes a tenu compte de différents critères : hétérogénéité, le maintien d'éléments moteurs dans chaque classe, l'autonomie, la maturité, la séparation de certains élèves, l'équilibre garçon/fille si possible. Les niveaux scindés (CE1 et CE2) auront les mêmes évaluations en français et mathématiques dans les deux classes concernées.

Les effectifs par niveau seraient les suivants :

19 CP - 23 CE1 - 15 CE2 - 12 CM1 - 20 CM2 --> Total : 89

Sur les 15 CM2 actuels, 14 iront au collège d'Achenheim, 1 élève ira sur Lingolsheim.

Un agenda sera fourni aux futurs 6èmes et un livre de l'été sur les Fables de La Fontaine aux futurs CM2.

La rentrée des élèves est fixée au mardi 1^{er} septembre 2020.

2. Bilan des actions du Projet d'Ecole 2019-2022

M. Jonas rappelle que les objectifs de l'actuel projet d'école, commun aux deux écoles de Hangenbieten :

Objectif 1 : Développer le langage de communication, les savoirs fondamentaux et les compétences

Les actions portent sur la maîtrise de la langue et des divers langages (actions en faveur du vocabulaire, de l'orthographe, de l'écriture et de la copie, de la littérature et des mathématiques à travers par exemple un certain nombre de rallyes interclasses...)

Objectif 2 : Apprendre à bien vivre ensemble, agir ensemble, respecter autrui et responsabiliser chacun

Les actions portent sur la vie en commun, la mise en œuvre de projets ou manifestations en commun (*exemples* : conte musical avec la Batterie Fanfare de Hangenbieten – le travail avec la médiathèque...), l'élaboration de jeux régulés...

Objectif 3 : Améliorer la prise en charge des élèves à besoins particuliers

Les actions portent sur le soutien et l'accompagnement des élèves en difficulté, l'adaptation de l'environnement à ces élèves à profil particulier.

Les actions du projet ont été fortement perturbées cette année par la pandémie du Covid-19 et la fermeture de l'école.

Parmi les actions menées à bout lors de cette année scolaire, nous pouvons mettre en avant :

- Le travail sur l'orthographe quotidienne, le vocabulaire dans les différentes classes
- Le travail portant sur l'écriture et la copie
- Le travail en commun avec la médiathèque (les Incorruptibles, les contes, la mythologie grecque)
- ✓ La mise en place d'un carnet de comportement pour toute l'école
- ✓ Le carnaval commun aux deux écoles
- ✓ Le travail de musique et chant (création d'un conte musical avec la batterie fanfare de Hangenbieten) qui n'a malheureusement pas pu être mené à terme (notamment la finalisation de ce travail : les deux spectacles prévus à la kermesse et au Dôme)
- ✚ Le travail de soutien et d'adaptation pour les enfants en difficultés dans leurs apprentissages.

3- Bilan du confinement

L'école a été fermée pendant 2 mois : du 14 mars au 14 mai. Les enseignants ont proposé un travail à distance, de révision pour les 15 premiers jours, ensuite, de nouvelles notions ont été abordées. Avec le concours de la mairie (protocole

sanitaire), les CM2 volontaires ont pu être accueillis dès le 14 mai. Les CP ont repris le 25 mai en 2 groupes. Puis ont suivi en juin les CE1 -CE2 et CM1, pour finir le 21 juin, par une reprise générale de tous les élèves à plein temps.

Des bulletins seront distribués sans évaluation. Ils indiquent simplement les notions abordées pendant le confinement et le passage des élèves au niveau supérieur

A la rentrée de septembre, les enseignants tiendront compte des différents niveaux d'acquisition des compétences. Des temps de révisions, des bilans seront proposés dans le but d'adapter l'enseignement aux besoins des élèves.

Par ailleurs, M. Jonas rappelle les mesures particulières mises en place à l'école pour accueillir dans les meilleures conditions sanitaires les enfants :

- Les entrées et les sorties sont différentes selon les classes
- Les horaires d'accueil sont différents en fonction des classes
- Les horaires de récréations sont décalés
- Les bancs dans la cour sont condamnés
- Le maintien de groupes stables qui ne se mélangent pas est mis en place
- Les couloirs de l'école ne sont plus utilisés pour éviter la mixité des groupes
- Les entrées et sorties de classes pendant la journée se font par la cour
- La distanciation en classe (tables) et dans la cour de récréation est effective
- L'aération fréquente des salles de classes
- Le nettoyage fréquent des mains (arrivée-départ de la classe / avant-après la récréation / avant-après les toilettes / éternuement...)
- L'utilisation exclusive de serviettes en papier jetable
- La condamnation de certaines toilettes et lavabos pour maintenir la distanciation des enfants
- Le port du masque constamment par les enseignants
- Le nettoyage des tables, des chaises, des toilettes, des poignées de porte... à la pause de midi et en fin de journée
- En classe, plus d'échange de matériel, ce qui implique aussi que les corrections se font collectivement au tableau.
- Les élèves ne circulent pas en classe, ne vont pas au tableau.

4. Les conditions de vote pour les élections du Conseil d'école

A partir de l'année prochaine, les élections au Conseil d'Ecole pourront se faire exclusivement par correspondance.

5. Travaux à prévoir à l'école

Un tableau regroupant les différents travaux à prévoir pour septembre est présenté au conseil.

Une large concertation a déjà été entreprise avec la nouvelle équipe municipale pour parler des besoins de l'école avec visite sur site.

6. Projets pour l'année scolaire 2020/2020 (classes de découverte, natation, spectacles, ...)

Comme les années précédentes, des projets sont à l'étude :

- La classe de mer à Batz sur Mer se déroulera du 17 au 21 mai 2021. Le budget pour l'école se monte à 34 000€, soit 377 euros/enfant.
- Avec les actions de l'APE et l'aide financière de la commune, nous aimerions que le montant à payer ne dépasse pas 210 euros/enfant, ce qui représenterait 12 000€ de bénéfices à réaliser par l'APE.
- Le cycle natation pour les élèves de Mme Braun se déroulera durant la 1^{ère} période (septembre-octobre) à La Hardt le lundi et vendredi de 8h50 à 9h40.
- Les élèves de Mme Frey et M Dorffner se rendront à la piscine d'Ostwald en janvier -février le lundi et vendredi de 9h40 à 10h30.
- La kermesse est reportée à l'année prochaine ; le projet musical en collaboration avec la fanfare de Hangenbieten devrait l'être également.

La séance est levée à 18h20.

**La secrétaire
Mme Esther FREY**



**Le directeur
M. Pierre JONAS**

